

Communiqué : Remise des grades au personnel du CGDIS

Moins d'un an après la création du Corps grand-ducal d'incendie et de secours un pas supplémentaire vers l'unification des effectifs et la promotion d'un esprit de corps a été franchi au courant du mois de mai 2019 avec la remise des nouveaux grades au personnel opérationnel du CGDIS.

Jusqu'à présent plusieurs types de grades existaient alors que les membres de la Protection civile et du SAMU ne portaient aucun grade. La mise en place du CGDIS a dès lors été l'occasion de définir de nouveaux grades fonctionnels uniques, basés d'une part sur la formation et les emplois opérationnels et fonctionnels que l'agent volontaire ou professionnel occupe et d'autre part, sur les années de services de la personne concernée.

L'ensemble du personnel volontaire et professionnel du CGDIS a dès lors été convié à participer à l'une des 12 cérémonies organisées tout au long du mois de mai à travers différentes casernes du pays afin d'y recevoir officiellement leur grade. A chacune de ses occasions, un représentant de la Direction générale et du Conseil d'administration s'est adressé aux pompiers présents afin de les remercier pour leur engagement au service de la population et de les tenir informés de l'état d'avancement des travaux encore en cours.

Il est à noter que le Directeur général du CGDIS a pour la première fois remis une lettre de félicitation pour acte de courage et de dévouement à deux pompiers professionnels en récompense de leur comportement courageux et exemplaire lors de la prise en charge, le 14 février 2019, de plusieurs blessés suite à une explosion au dépôt de munition de l'Armée au Waldhaff.